

# Conseil de l'Europe – 5 décembre 2011 – Strasbourg



En France, les droits de l'enfant semblent être de plus en plus remis en cause. L'affaire dite d'Outreau n'a fait qu'accélérer le processus. Sans vouloir remettre en cause le verdict, pourquoi un tel silence – notamment de la part des médias – sur le calvaire portant reconnu par la Justice des 12 enfants victimes de viol ? Que signifie cet oubli ?

Qu'en est-il en Europe ?

Pour tenter de répondre à cette question, cette table ronde réunit des juristes, des associations, des travailleurs sociaux, des médecins, des psychologues, et un journaliste d'investigation.

Cette réflexion fait suite à la table ronde organisée le 24 février 2011 à l'Institut de Criminologie de Paris : « La parole de l'enfant après la mystification d'Outreau » dont les actes seront bientôt disponibles.

Elle se poursuivra par une réflexion sur l'état des lieux des droits de l'enfant dans le Monde, à l'UNESCO courant 2012, dans le cadre des travaux de la Chaire Unitwin « Aborder la violence : un défi transdisciplinaire ».

## **Renseignement et inscription auprès de Laurence**

**Par mail avant le 25 novembre 2011.**

**Association REGAIN • 13 rue Rhinau 67100 Strasbourg**

**Tél. : 03 88 75 01 96 • Email : [ass.regain@orange.fry](mailto:ass.regain@orange.fry)**

**Participation de 20 € à régler sur place.**

**Le repas, à votre charge, pourra être pris en commun sur réservation préalable.**

[Télécharger le programme de la table ronde](#)